

Diplôme permettant d'exercer la fonction de conseiller funéraire et assimilé

RS3757 · RS · Publiée

L'essentiel

Formacode(s)	42057
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER · SIRET : 11001401600015

<https://www.interieur.gouv.fr/Accueil>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Pour exercer, le conseiller funéraire doit être titulaire du diplôme national mis en place par le Ministère de l'Intérieur dans les 12 mois à compter de son embauche.

Selon les termes de l'article D. 2223-55-2 du Code général des Collectivités territoriales, le conseiller funéraire et assimilé, chargé de déterminer directement avec les familles l'organisation et les conditions de la prestation funéraire, doit être titulaire d'un diplôme national.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le conseiller funéraire doit être compétant en matière d'hygiène, sécurité et ergonomie, de législation et réglementation funéraire, de psychologie et sociologie du deuil. Il doit aussi connaître les pratiques et rites funéraires, être en capacité de concevoir et d'animer une cérémonie, en encadrant son équipe (de porteurs). Enfin, il doit connaître les fondamentaux en matière de réglementation commerciale et les produits, services et conseil à la vente.

Le diplôme est délivré par un jury de trois membres dont les noms figurent sur une liste établie par la préfecture. Ce jury évalue les connaissances acquises par le candidat dans les différents modules enseignés mais aussi sa capacité à répondre avec pédagogie aux questions posées.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{"Les modalités relatives au diplôme nationale de conseiller funéraire sont stipulées par décret n°2012-608 du 30 avril 2012."}

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La maîtrise de la langue française est un fondamental. Il sera également demandé au candidat d'avoir un bon sens de l'écoute, un grand sens de l'organisation et un bon équilibre psychologique.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5756

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Un groupe de travail au Ministère de l'Intérieur réfléchit depuis fin 2017 sur la formation et la certification (CNOF) en vue d'instaurer une valeur nationale au diplôme, qui lui permettrait d'obtenir une meilleure reconnaissance du public.

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3757/>